

RCS : FREJUS
Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1976 B 00046
Numéro SIREN : 306 535 568
Nom ou dénomination : GARNIER PISAN ET CIE

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2021 sous le numéro de dépôt 1849

« GARNIER PISAN ET CIE »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 650.000 Euros

130, Chemin Rural n° 11 dit
Carraire du Bouisset

83370 SAINT-AYGULF

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU

- 1 AVR. 2021

N°



BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2020

*Copie certifiée conforme
à l'original
Le Président*

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise : Société GARNIER PISAN ET CIE SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 18
 Adresse de l'entreprise 130 chemin rural N 11 FREJUS Durée de l'exercice précédent* 18

Numéro SIRET* 3 0 6 5 3 5 5 6 8 0 0 0 2 7 Néant *

				Exercice N clos le		N-1		
				13 0 0 9 2 0 2 0		13 1 0 3 2 0 1 9		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 880	AG	4 880			
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP	429 318	AQ	164 214	265 104	303 085	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	302 652	AS	242 239	60 413	26 306	
	Autres immobilisations corporelles	AT	384 182	AU	162 156	222 026	38 857	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF	5 161	BG		5 161		
Autres immobilisations financières*	BH	131 455	BI		131 455	2 811		
TOTAL (II)	BJ	1 257 649	BK	573 489	684 159	371 059		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	53 205	BM		53 205	60 676
		En cours de production de biens	BN		BO			68 842
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 781 016	BY	168 582	1 612 434	1 056 864
DIVERS	CREANCES	Autres créances (3)	BZ	980 907	CA		980 907	162 796
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités	CF	843 020	CG		843 020	425 045		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	67 112	CI		67 112	108 765		
TOTAL (III)	CJ	3 725 260	CK	168 582	3 556 678	1 882 988		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 982 908	IA	742 071	4 240 837	2 254 047	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	135 357	(3) Part à plus d'un an :	CR	877 071	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société GARNIER PISAN ET CIE SAS

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :65.0.....0.0.0.....)	DA	650 000		650 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	71 048		71 048
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(1 226 446)		137 954
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 068 269		(1 364 400)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	562 872		(505 398)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	40 000		150 000
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	40 000		150 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	279 980		273 610
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	641 379		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 870 346		1 578 057
	Dettes fiscales et sociales	DY	750 276		681 772
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	95 985		76 004
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	3 637 966		2 609 444
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 240 837		2 254 047
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 437 124		2 609 444
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	279 980		271 431	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			FG	8 531 133	FH		FI	8 531 133
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 531 133	FK		FL	8 531 133	8 838 297
	Production stockée*				FM	(68 842)	(231 298)	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	347 492	85 322	
	Autres produits (1) (11)				FQ	279	124	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 810 061
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 258 605	1 785 363
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	7 471	286 864
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 043 015	5 441 834
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	101 796	80 590
	Salaires et traitements*					FY	1 261 506	1 466 805
	Charges sociales (10)					FZ	730 414	903 947
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	72 345	78 522
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	107 273	60 277
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		150 000	
	Autres charges (12)				GE	7 794	19 233	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 590 219	10 273 435
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	219 842	(1 580 991)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	3 982	53	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2 066	8 787	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)						GP	6 048	8 840
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	27 305	24 988	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)						GU	27 305	24 988
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(21 256)	(16 149)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	198 586	(1 597 139)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise : Société GARNIER PISAN ET CIE SAS				Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	579 281	79	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	335 561	303 458	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	914 841	303 537	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	14 377	56 019	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	30 781	17 980	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	45 158	73 999	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	869 683	229 539	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		(3 200)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	9 730 951	9 004 822	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	8 662 681	10 369 222	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 068 269	(1 364 400)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	49 117		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	31 790	120 557	
			- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	14 357	6 617	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	3 982		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	3 889		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	237 492	78 705	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N			
Cf état annexe				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
				45 158		914 842	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
RESILIATION ASSURANCE				Charges antérieures		Produits antérieurs	
				14 193			
REGULARISATION FOURNISSEURS ET CLIENTS				164		49 117	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	5 161	UR	3 902	US	1 259			
	Autres immobilisations financières		UT	131 455	UV	131 455	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	292 922		292 922					
	Autres créances clients		UX	1 488 094		1 488 094					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2 907		2 907					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	72 969		72 969				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	877 071		(0)		877 071			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	27 961		27 961					
	Charges constatées d'avance		VS	67 112		67 112					
	TOTAUX		VT	2 965 651	vU	2 087 321	vV	878 330			
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD	8 000						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	2 839						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	279 980		221 677		17 005		41 298	
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	500 000							500 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 870 346		1 550 905		93 170			226 271	
Personnel et comptes rattachés		8C	76 327		76 327						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	172 289		89 517		24 142			58 630	
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	456 258		245 802		61 383		149 073	
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	45 402		15 532		8 712		21 158	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	141 379		141 379						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	95 985		95 985						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	3 637 966	vZ	2 437 124		204 412		996 430		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	500 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : Société GARNIER PISAN ET CIE SAS Néant *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	137 954	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB		
							- Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(1364400)		Dividendes	ZE			
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF			
	TOTAL I	OF	(1226446)		Report à nouveau	ZG	(1 226 446)		
				ZH	(1 226 446)				
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		

RENSEIGNEMENTS DIVERS Exercice N : Exercice N-1 :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	92 468		YQ	22 069	53 859	
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS			
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	2 028 027	2 291 479	
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	355 106		XQ	555 253	563 727	
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	251 980	732 827	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	274 487	581 047	
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	1 933 269	1 272 753	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	5 043 015	5 441 834	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	51 695	16 892	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	50 102	63 699	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	101 796	80 590	
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	1 690 443	1 690 284	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	876 665	1 059 805	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*				OB	8 257 867		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	0.84	%	
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0		
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG				
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH				
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Société GARNIER PISAN ET CIE SAS

130 chemin rural N 11
dit carraire du bouisset
83370 ST AYGULF

ANNEXE DU 01/04/2019 AU 30/09/2020

BCA CHATIN & ASSOCIES
45 AVENUE L. CARNOT

83300 DRAGUIGNAN
0498102555

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 240 837.36 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 531 132.52 Euros et dégageant un bénéfice de 1 068 269.46 Euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, couvrant la période du 01/04/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Par jugement rendu le 02/08/2019, le Tribunal de Commerce de Fréjus a autorisé l'adoption du plan de redressement et arrêté le plan de redressement de la société. La première échéance du plan a été honorée le 23/11/2020.

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. La situation en France dans le contexte épidémique actuel reste incertaine.

Face à la pandémie du COVID-19, nous avons pris les mesures nécessaires pour protéger nos salariés et maintenir l'activité malgré la crise sanitaire.

Cette crise n'a pas eu à ce jour d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

En effet, hormis une courte période d'arrêt de l'activité au tout début de la crise sanitaire en Mars 2020, la société n'a pas été impactée dans son fonctionnement.

Par conséquent, aucune aide significative n'a été demandée.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus:

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

Dans ce contexte incertain, il est difficile de pouvoir évaluer aujourd'hui l'impact exact de cette crise sur l'activité de l'entreprise à long terme.
Toutefois, à la date d'établissement de ses comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	5 000.0000	130			130

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire & Dégressif	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été valorisées au dernier prix d'achat
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	83 273
Autres créances	12 748
Total	96 021

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURE A ETABLIR	83 273
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	11 990
ORGANISMES SOCIAUX	758
Total	96 021

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS SUR AVANCES INTRAG.	3 890
FOURNISSEURS FACTURES A RECEVOIR	39 967
PRIMES AU PERSONNEL	3 205
ORGANISMES SOCIAUX	7 403
ETAT	6 680
ETAT T.APP	6 718
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	83 507
CHARGES EXTERNES	5 453
Total	156 823

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CREDIT BAIL	495		
LOCATION	134		
MAINTENANCE	3 007		
ASSURANCE	3 944		
DOCUMENTATION	324		
PUBLICITE	4 636		
HONORAIRE	1 100		
TELEPHONIE	330		
MEDECINE DU TRAVAIL	735		
STOCK CARBURANT	17 760		
STOCK PNEUS	6 676		
STOCK HUILE	11 718		
STOCK ATELIER	16 253		
Total	67 112		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	9
Employés	1
Ouvriers	21
Total	36

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	27 305	6 048
Dont entreprises liées	3 889	3 982

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 600 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 600 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		749 269
DAILY EN GARANTIE	960 000	
RET.GAR.DAILY	23 414	
CR.COMM.DAILY	234 145-	
Total (1)		749 269

Engagements reçus

Caution solidaire(CIC)	4 497
Gar paiement 1ère dde/Cie européenne de garanties & cautions	6 950
Total	11 447

Dans le cadre du plan de redressement, le Groupe ORION a versé une avance de trésorerie de 500 K€ à la société bloquée sur 10 ans.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			51 400	41 068	92 468
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			36 649	13 748	50 396
- dotations de l'exercice			14 751	12 332	27 083
Total			51 400	26 079	77 479
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			30 023	10 142	40 165
- exercice			19 300	12 490	31 790
Total			49 323	22 632	71 955
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			2 144	8 326	10 471
- entre 1 et 5 ans				10 674	10 674
Total			2 144	19 000	21 145
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			514		514
- entre 1 et 5 ans				411	411
Total			514	411	925
Montant en charge sur l'exercice			19 300	12 490	31 790

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Sorties d'immobilisations	335 234	775200
- Régularisations & profit suite plan RJ	530 164	772.....
- Régularisations fournisseurs & clients	49 444	772/778.
Total	914 842	
Charges exceptionnelles		
- Sorties d'immobilisations	27 503	675.....
- Pénalités	20	6712000
- Perte s/palettes	3 278	6780000
- Résiliation d'assurance	14 193	6720000
- Régularisation fournisseurs & clients	164	6720000
Total	45 158	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
IJ CPAM & Prévoyance	27 483
Avantages en nature	2 988
Remboursement d'assurance suite Sinistre	210 008
Total	240 479

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Résiliation d'assurance	14 193	
- Régularisation fournisseurs & clients	164	
Total	14 357	
Produits		
- Régularisation fournisseurs & clients	49 117	
Total	49 117	

Ventilation des éléments exceptionnels sur exercices antérieurs

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R. 225-102)

	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017	31/03/2019	30/09/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	650 000	650 000	650 000	650 000	650 000
Nbre des actions ordinaires existantes	130	130	130		130
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	6 336 444	7 095 939	8 060 165	8 838 297	8 531 133
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	91 704	131 643	48 720	1 085 418-	1 137 887
Impôts sur les bénéfices	9 800-	10 617	528-	3 200-	
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	31 191	52 200	4 445	1 364 400-	1 068 269
Résultat distribué	150 000	100 000			
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	780.80	930.97	378.83		8 752.98
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	239.93	401.53	34.19		8 217.46
Dividende distribué à chaque action	1 153.85	769.23			
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	36	30	34	34	31
Montant de la masse salariale de l'exercice	990 872	892 835	985 581	1 466 805	1 261 506
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	724 172	656 848	689 576	974 822	730 414

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	2
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	3
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Evaluation des amortissements	3
Evaluation des matières et marchandises	3
Evaluations des produits et en cours	3
Evaluation des créances et des dettes	4
Dépréciation des créances	4
Evaluation des valeurs mobilières de placement	4
Disponibilités en Euros	4
Produits à recevoir	4
Détail des produits à recevoir	5
Détail des charges à payer	5
Détail des charges constatées d'avance	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	6
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	6
Honoraires des commissaires aux comptes	6
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	7
Montant des engagements financiers	7
Informations en matière de crédit bail	8
Engagement en matière de pensions et retraites	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	8
Transferts de charges	9
Produits et charges sur exercices antérieurs	9
Résultats financiers des cinq derniers exercices	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

GROUPE INTER EXPERTS
Commissaire aux comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

51, rue Jules Barbier
83700 SAINT-RAPHAEL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30/09/2020

SAS GARNIER PISAN ET CIE
Au capital de 650 000 Euros
130, Chemin Rural N°11
Dit Carraire du Bouisset
83370 SAINT AYGULF
RCS FREJUS B 306 535 568

A l'assemblée générale de la société Garnier Pisan et Cie,



I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **S.A.S. GARNIER PISAN ET CIE** relatifs à l'exercice de dix-huit mois clos le **30 septembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 25 janvier 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des comptes clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 25 janvier 2021 et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Raphaël,
Le 28 janvier 2021

S.A.S. GROUPE INTER-EXPERTS
Représentée par Philippe BEDUE
Commissaire aux comptes



ANNEXE : **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

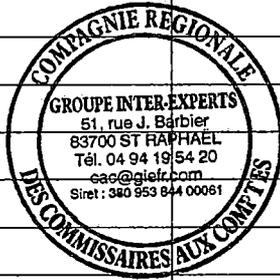
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Désignation de l'entreprise : **Société GARNIER PISAN ET CIE SAS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **18**
 Adresse de l'entreprise **130 chemin rural N 11** **FREJUS** Durée de l'exercice précédent* **18**

Numéro SIRET* **3 0 6 5 3 5 5 6 8 0 0 0 2 7** Néant

				Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 0		N-1 3 1 0 3 2 0 1 9	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 880	4 880		
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ	429 318	164 214	265 104	303 085
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	302 652	242 239	60 413	26 306
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	384 182	162 156	222 026	38 857
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG	5 161		5 161	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	131 455		131 455	2 811	
TOTAL (II)	BJ	1 257 649	573 489	684 159	371 059		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	53 205	BM	53 205	60 676
		En cours de production de biens	BN		BO		68 842
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
DIVERS	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 781 016	BY	168 582	1 612 434
		Autres créances (3)	BZ	980 907	CA		980 907
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités	CF	843 020	CG		843 020	425 045	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	67 112	CI		67 112	108 765	
TOTAL (III)	CJ	3 725 260	168 582	3 556 678	1 882 988		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 982 908	742 071	4 240 837	2 254 047	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	135 357	(3) Part à plus d'un an :	CR	877 071
Clause de réserve de propriété* :	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Group

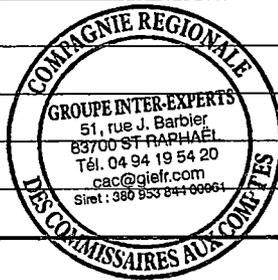
Désignation de l'entreprise : Société GARNIER PISAN ET CIE SAS

Néant *

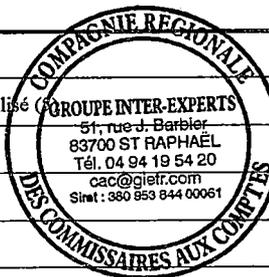
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :6.50.....0.00.....)	DA 650 000	650 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD 71 048	71 048	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH (1 226 446)	137 954	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 1 068 269	(1 364 400)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL 562 872	(505 398)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP 40 000	150 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)		DR 40 000	150 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 279 980	273 610	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV 641 379		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 1 870 346	1 578 057	
	Dettes fiscales et sociales	DY 750 276	681 772	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA 95 985	76 004		
	TOTAL (IV)		EB	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EC 3 637 966	2 609 444	
TOTAL (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 4 240 837	2 254 047	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 2 437 124	2 609 444		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 279 980	271 431		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise :		Société GARNIER PISAN ET CIE SAS				Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	ED		FE		FF	
			} services*	FG	8 531 133	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		8 531 133	FK		FL	8 531 133
	Production stockée*					FM	(68 842)	(231 298)
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	347 492	85 322
	Autres produits (1) (11)					FQ	279	124
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 810 061
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 258 605	1 785 363
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	7 471	286 864
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 043 015	5 441 834
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	101 796	80 590
	Salaires et traitements*					FY	1 261 506	1 466 805
	Charges sociales (10)					FZ	730 414	903 947
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	72 345	78 522
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	107 273	60 277
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		150 000	
	Autres charges (12)				GE	7 794	19 233	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 590 219	10 273 435
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	219 842	(1 580 991)
opérations en courant	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 982	53
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 066	8 787
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	6 048	8 840
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	27 305	24 988
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	27 305	24 988
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(21 256)	(16 149)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	198 586	(1 597 139)



4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société GARNIER PISAN ET CIE SAS		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	579 281	79	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	335 561	303 458	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	914 841	303 537	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14 377	56 019	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	30 781	17 980	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	45 158	73 999	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	869 683	229 539	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		(3 200)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 730 951	9 004 822	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 662 681	10 369 222	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 068 269	(1 364 400)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	49 117	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	31 790	120 557
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	14 357	6 617	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 982		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	3 889		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	237 492	78 705	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
		A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6			
	obligatoires	A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			
	dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
Cf état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
		45 158	914 842		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
RESILIATION ASSURANCE		Charges antérieures	Produits antérieurs		
		14 193			
REGULARISATION FOURNISSEURS ET CLIENTS		164	49 117		



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	2
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	3
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Evaluation des amortissements	3
Evaluation des matières et marchandises	3
Evaluations des produits et en cours	3
Evaluation des créances et des dettes	4
Dépréciation des créances	4
Evaluation des valeurs mobilières de placement	4
Disponibilités en Euros	4
Produits à recevoir	4
Détail des produits à recevoir	5
Détail des charges à payer	5
Détail des charges constatées d'avance	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	6
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	6
Honoraires des commissaires aux comptes	6
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	7
Montant des engagements financiers	7
Informations en matière de crédit bail	8
Engagement en matière de pensions et retraites	8



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	8
Transferts de charges	9
Produits et charges sur exercices antérieurs	9
Résultats financiers des cinq derniers exercices	10



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 240 837.36 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 531 132.52 Euros et dégageant un bénéfice de 1 068 269.46 Euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, couvrant la période du 01/04/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Par jugement rendu le 02/08/2019, le Tribunal de Commerce de Fréjus a autorisé l'adoption du plan de redressement et arrêté le plan de redressement de la société. La première échéance du plan a été honorée le 23/11/2020.

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. La situation en France dans le contexte épidémique actuel reste incertaine.

Face à la pandémie du COVID-19, nous avons pris les mesures nécessaires pour protéger nos salariés et maintenir l'activité malgré la crise sanitaire.

Cette crise n'a pas eu à ce jour d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

En effet, hormis une courte période d'arrêt de l'activité au tout début de la crise sanitaire en Mars 2020, la société n'a pas été impactée dans son fonctionnement.

Par conséquent, aucune aide significative n'a été demandée.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus:

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires



ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

Dans ce contexte incertain, il est difficile de pouvoir évaluer aujourd'hui l'impact exact de cette crise sur l'activité de l'entreprise à long terme.

Toutefois, à la date d'établissement de ses comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLÈS ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	5 000.0000	130			130



Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire & Dégressif	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été valorisées au dernier prix d'achat
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	83 273
Autres créances	12 748
Total	96 021



ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURE A ETABLIR	83 273
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	11 990
ORGANISMES SOCIAUX	758
Total	96 021

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS SUR AVANCES INTRAG.	3 890
FOURNISSEURS FACTURES A RECEVOIR	39 967
PRIMES AU PERSONNEL	3 205
ORGANISMES SOCIAUX	7 403
ETAT	6 680
ETAT T.APP	6 718
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	83 507
CHARGES EXTERNES	5 453
Total	156 823



ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CREDIT BAIL	495		
LOCATION	134		
MAINTENANCE	3 007		
ASSURANCE	3 944		
DOCUMENTATION	324		
PUBLICITE	4 636		
HONORAIRE	1 100		
TELEPHONIE	330		
MEDECINE DU TRAVAIL	735		
STOCK CARBURANT	17 760		
STOCK PNEUS	6 676		
STOCK HUILE	11 718		
STOCK ATELIER	16 253		
Total	67 112		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	9
Employés	1
Ouvriers	21
Total	36

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	27 305	6 048
Dont entreprises liées	3 889	3 982

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 600 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 600 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant



ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		749 269
DAILLY EN GARANTIE	960 000	
RET.GAR.DAILLY	23 414	
CR.COMM.DAILLY	234 145-	
Total (1)		749 269

Engagements reçus

Caution solidaire(CIC)		4 497
Gar paiement 1ère dde/Cie européenne de garanties & cautions		6 950
Total		11 447

Dans le cadre du plan de redressement, le Groupe ORION a versé une avance de trésorerie de 500 K€ à la société bloquée sur 10 ans.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			51 400	41 068	92 468
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			36 649	13 748	50 396
- dotations de l'exercice			14 751	12 332	27 083
Total			51 400	26 079	77 479
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			30 023	10 142	40 165
- exercice			19 300	12 490	31 790
Total			49 323	22 632	71 955
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			2 144	8 326	10 471
- entre 1 et 5 ans				10 674	10 674
Total			2 144	19 000	21 145
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			514		514
- entre 1 et 5 ans				411	411
Total			514	411	925
Montant en charge sur l'exercice			19 300	12 490	31 790

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Sorties d'immobilisations	335 234	775200
- Régularisations & profit suite plan RJ	530 164	772.....
- Régularisations fournisseurs & clients	49 444	772/778.
Total	914 842	
Charges exceptionnelles		
- Sorties d'immobilisations	27 503	675.....
- Pénalités	20	6712000
- Perte s/palettes	3 278	6780000
- Résiliation d'assurance	14 193	6720000
- Régularisation fournisseurs & clients	164	6720000
Total	45 158	



ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 30/09/2020

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
IJ CPAM & Prévoyance	27 483
Avantages en nature	2 988
Remboursement d'assurance suite Sinistre	210 008
Total	240 479

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Résiliation d'assurance	14 193	
- Régularisation fournisseurs & clients	164	
Total	14 357	
Produits		
- Régularisation fournisseurs & clients	49 117	
Total	49 117	

Ventilation des éléments exceptionnels sur exercices antérieurs



Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R. 225-102)

	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017	31/03/2019	30/09/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	650 000	650 000	650 000	650 000	650 000
Nbre des actions ordinaires existantes	130	130	130		130
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	6 336 444	7 095 939	8 060 165	8 838 297	8 531 133
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	91 704	131 643	48 720	1 085 418-	1 137 887
Impôts sur les bénéfices	9 800-	10 617	528-	3 200-	
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	31 191	52 200	4 445	1 364 400-	1 068 269
Résultat distribué	150 000	100 000			
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	780.80	930.97	378.83		8 752.98
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	239.93	401.53	34.19		8 217.46
Dividende distribué à chaque action	1 153.85	769.23			
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	36	30	34	34	31
Montant de la masse salariale de l'exercice	990 872	892 835	985 581	1 466 805	1 261 506
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	724 172	656 848	689 576	974 822	730 414



Désignation de l'entreprise :		Société GARNIER PISAN ET CIE SAS										Néant	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	4 880	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	454 232	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	367 844	KT		KU	59 417		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	100 610	KW		KX	164 892		
		Matériel de transport *				KY	307 559	KZ		LA	8 055		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	56 921	LC		LD	46 778		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	1 287 165	LO		LP	279 142		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	2 811	1U		1V	136 644			
TOTAL IV					LQ	2 811	LR		LS	136 644			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	1 294 856	0H		0J	415 787			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		2		3			
										4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0		D0			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	4 880	IX	4 880		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	24 914	MB	429 318	MC	429 318	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenct. et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	124 608	MK	302 652	ML	302 652
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenct. aménagements divers				IU		MM	4 616	MN	260 887	MO	260 887
		Matériel de transport				IV			291 745	MQ	23 869	MR	23 869
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW			4 272	MT	99 427	MU	99 427	
	Emballages récupérables et divers *				IX				MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY			NA		NB		
Avances et acomptes					NC			NE		NF			
TOTAL III					IY		NG	450 155	NH	1 116 152	NI	1 116 152	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7		0W	
	Autres participations					IO		0X		0Y		0Z	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	2 839	2F	136 616	2G	136 616
	TOTAL IV					I3		NJ	2 839	NK	136 616	2H	136 616
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	452 995	0L	1 257 649	0M	1 257 649	



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des cotisations)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société GARNIER PISAN ET CIE SAS

Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

Table with 5 main columns: IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES, Montant des amortissements au début de l'exercice, Augmentations : dotations de l'exercice, Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et repris, Montant des amortissements à la fin de l'exercice. Includes sub-rows for Frais d'établissement, Terrains, Constructions, etc.

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Table with 6 columns: Immobilisations amortissables, Colonne 1 Différentiel de durée et autres, Colonne 2 Mode dégressif, Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel, Colonne 4 Différentiel de durée et autres, Colonne 5 Mode dégressif, Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel, Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice. Includes sub-rows for Frais d'établissement, Terrains, Constructions, etc.



CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

Table with 5 columns: Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices, Montant net au début de l'exercice, Augmentations, Dotations de l'exercice aux amortissements, Montant net à la fin de l'exercice. Includes sub-rows for Frais d'émission d'emprunt à étaler, Primes de remboursement des obligations.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

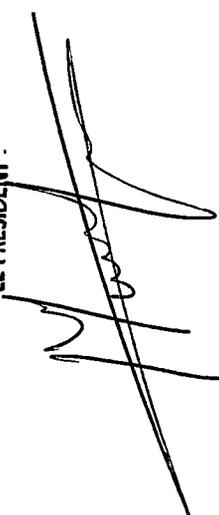
Cejid Group

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	5 161	UR	3 902	US		1 259			
	Autres immobilisations financières	UT	131 455	UV	131 455	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	292 922		292 922						
	Autres créances clients	UX	1 488 094		1 488 094						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	2 907		2 907						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	72 969		72 969					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	877 071		(0)			877 071			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	27 961		27 961						
	Charges constatées d'avance	VS	67 112		67 112						
	TOTAUX		VT	2 965 651	VU	2 087 321	VV		878 330		
RENOUVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	8 000							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	2 839							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	279 980		221 677		17 005		41 298		
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	500 000							500 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 870 346		1 550 905		93 170		226 271		
Personnel et comptes rattachés		8C	76 327		76 327						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	172 289		89 517		24 142		58 630		
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	456 258		245 802		61 383		149 073		
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	45 402		15 532		8 712		21 158		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	141 379		141 379						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	95 985		95 985						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	3 637 966	VZ	2 437 124		204 412		996 430		
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	500 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT :



« GARNIER PISAN ET CIE »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 650.000 Euros
130 Chemin Rural n° 11 dit
Carraire du Bouisset
83370 SAINT-AYGULF

RCS FREJUS 306.535.568. – 76 B 46

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 15 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le quinze février à dix-sept heures,

La SAS « GROUPE GARNIER PISAN » représentée par Monsieur Raphaël MURATYAN, es-qualité « GROUPE ORION », représentant permanent, actionnaire unique de la Société « GARNIER PISAN ET CIE », Société par Actions Simplifiée au capital de 650.000 Euros, délibère en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social de la société.

Monsieur Philippe BEDUE, représentant la société GROUPE INTER EXPERTS, Commissaire aux Comptes de la société, convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 28 janvier 2021, s'est excusé de ne pouvoir assister à la réunion.

Monsieur Raphaël MURATYAN, représentant permanent de la société « GROUPE ORION », société Présidente, préside la séance.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- L'ordre du jour de l'assemblée,
- Copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes et l'accusé de réception correspondant ;
- Copie de la lettre de convocation adressée à l'actionnaire unique;
- Les statuts à jour de la société ;
- La feuille de présence arrêtée par les membres du bureau ;
- Le bilan, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2020;
- L'inventaire arrêté à la même date ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport du Commissaire aux Comptes ;
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée ;
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- L'état des cinq personnes les mieux rémunérées.

Monsieur le Président précise que les divers documents prévus par la Législation en vigueur ont été tenus à la disposition de l'actionnaire unique, au siège social, dans les délais impartis. L'actionnaire unique lui donne acte de cette déclaration.

L'actionnaire unique délibère sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Présentation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020 ;
- Rapport du Président ;
- Rapport du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020 ;
- Affectation des résultats ;
- Quitus au Président ;
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne lecture du bilan et des principaux comptes de résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2020. Il poursuit par la lecture du rapport de gestion du Président, du rapport du Commissaire aux Comptes et du texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Monsieur le Président déclare la discussion ouverte à l'issue de laquelle diverses observations sont échangées.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

1° RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, du bilan et des principaux comptes de résultats de l'exercice clos le 30 Septembre 2020 approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice comptable de 1 068 269 Euros.

2° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter, comme suit, le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 068 269 Euros :

- REPORT A NOUVEAU	1 068 269 €
--------------------------	-------------

DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

	<u>DIVIDENDES</u>	<u>Montant éligible à l'abattement de 40 %</u>
- 2017/2019	-	-
- 2016/2017	120 000 €	-
- 2015/2016	100 000 €	-

3° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de donner quitus entier et sans réserve au Président au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

4° RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que les capitaux propres de la société ont été reconstitués, en application des dispositions de l'article L 225-248 du Code de Commerce.

MISES AUX VOIX, TOUTES CES RESOLUTIONS SONT ADOPTEES
PAR L'ACTIONNAIRE UNIQUE.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole,
Monsieur le Président déclare la séance levée à dix-sept heures trente minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le
Président et l'actionnaire unique.

DONT PROCES-VERBAL

LE PRESIDENT
« GROUPE ORION »
(M. Raphaël MURATYAN)



L'ACTIONNAIRE UNIQUE
« GROUPE GARNIER PISAN »
(M. Raphaël MURATYAN,
es-qualité « GROUPE ORION »)

